



Maison de  
Retraite  
VOLVIC

## FICHE DE FONCTION

### MEDECIN COORDONNATEUR –EHPAD VOLVIC

**Temps de travail** : Poste à 20% à 50% (selon les disponibilités des candidats intéressés) vacant au sein de l'EHPAD de Volvic **à partir du 1er juin 2017.**

**Adresse** EHPAD de Volvic, 6 rue Pont Chaput 63530 Volvic (63 Puy de Dôme).

**Statut** : contrat à durée déterminée d'un an, puis contrat à durée indéterminée.

**Horaires** : L'intervention devra s'effectuer sur des plages horaires d'après-midi, plutôt (13h30-17h).

**Spécialité** : La spécialité attendue est plutôt la gériatrie mais elle peut venir dans un second temps (formation pris en compte par l'établissement), la médecine générale dans un premier peut tout à fait convenir.

**Contact pour postuler** : direction-ehpad.volvic@orange.fr et le téléphone 04 73 33 43 80 – **date limite 15 mai 2017**

#### DEFINITION

- ✚ Il contribue par son action, à la qualité de la prise en charge gériatologique en favorisant une prescription coordonnée des différents intervenants, adaptée aux besoins des résidents.

#### ACTIVITES DU METIER

- ✚ Elabore, avec le concours de l'équipe soignante, le projet général de soins, s'intégrant dans le projet d'établissement, et coordonne et évalue sa mise en œuvre ;
- ✚ Donne un avis sur les admissions des personnes à accueillir en veillant notamment à la compatibilité de leur état de santé avec les capacités de soins de l'institution ;
- ✚ Organise la coordination des professionnels de santé salariés et libéraux exerçant dans l'établissement. A cet effet, il les réunit au moins une fois par an. Il informe le responsable de l'établissement des difficultés dont il a, le cas échéant, connaissance liées au dispositif de permanence des soins prévu aux articles R. 730 à R. 736 du code de la santé publique ;
- ✚ Évalue et valide l'état de dépendance des résidents ;
- ✚ Veille à l'application des bonnes pratiques gériatriques, y compris en cas de risques sanitaires exceptionnels, formule toute recommandation utile dans ce domaine et contribue à l'évaluation de la qualité des soins ;
- ✚ Contribue auprès des professionnels de santé exerçant dans l'établissement à la bonne adaptation aux impératifs gériatriques des prescriptions de médicaments et des produits et prestations inscrits sur la liste mentionnée à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale. A cette fin, il élabore une liste, par classes, des médicaments à utiliser préférentiellement, en collaboration avec les médecins traitants des résidents, et, le cas échéant, avec le pharmacien chargé de la gérance de la pharmacie à usage intérieur ou le pharmacien mentionné à l'article L. 5126-6 du code de la santé publique ;
- ✚ Contribue à la mise en œuvre d'une politique de formation et participe aux actions d'information des professionnels de santé exerçant dans l'établissement ;
- ✚ Elabore un dossier type de soins ;
- ✚ Etablit un rapport annuel d'activité médicale, retraçant notamment les modalités de prise en charge des soins et l'évolution de l'état de dépendance des résidents ;
- ✚ Donne un avis sur le contenu et participe à la mise en œuvre de la ou des conventions conclues entre l'établissement et les établissements de santé au titre de la continuité des soins ainsi que sur le contenu et la mise en place, dans l'établissement, d'une organisation adaptée en cas de risques exceptionnels ;
- ✚ Collabore à la mise en œuvre de réseaux gériatologiques coordonnés, d'autres formes de coordination prévues à l'article L. 312-7 du présent code et de réseaux de santé mentionnés à l'article L. 6321-1 du code de la santé publique.
- ✚ Identifie les risques éventuels pour la santé publique dans les établissements et veille à la mise en œuvre de toutes mesures utiles à la prévention, la surveillance et la prise en charge de ces risques.

## SAVOIR-FAIRE REQUIS

- ✚ Etre titulaire d'un diplôme d'études spécialisées complémentaires de gériatrie ou de gérontologie ou de médecine générale
- ✚ S'adapter à la population accueillie, aux équipes, aux EPP
- ✚ Connaître des référentiels professionnels et savoir les transmettre
- ✚ Connaître les missions de la structure (opérationnelle et réglementaire)
- ✚ Développer des capacités relationnelles (écoute, concertation, communication, confrontation, diplomatie, favoriser climat de confiance, tolérance, disponibilité, connaissance et respect de la hiérarchie, déontologie...)
- ✚ Savoir se remettre en question (humilité...)
- ✚ Etre apte à évoluer, à s'adapter, à innover
- ✚ Avoir la capacité à résoudre les conflits
- ✚ Etre en capacité de travailler sur l'informatique (logiciel soins, site Internet de gestion des demandes d'entrées, bureautique)

PDF Pro Evaluation